République Française Ville de Mitry-Mory

COMMUNIQUÉ DE MADAME LE MAIRE 10 mai 2022

Journée nationale de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition

Comme chaque année, depuis le 10 mai 2001, date à laquelle fut promulguée la loi qui reconnaît l'esclavage et la traite négrière comme crime contre l'Humanité, nous commérons les mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition.

Du 15° au 19° siècle, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été capturés en Afrique, transportés à travers l'Atlantique et réduits en esclavage. Les populations amérindiennes, malgaches et indiennes subirent elles aussi ce même sort pendant de trop nombreuses années.

Cette journée nous permet de réfléchir sur le respect de la dignité humaine et sur la notion d'égalité des êtres humains qui reconnait pour chacun.e d'entre nous les mêmes droits quelles que soient sa couleur de peau, ses origines, sa religion, son genre, son orientation sexuelle.

Si l'esclavage est actuellement illégal dans tous les pays du monde, il est bon de rappeler que le dernier pays à abolir l'esclavage le fit en 1981 et ne la fit appliquer qu'en 2007. C'était hier.

Malheureusement, l'esclavage existe toujours sous des formes différentes.

Dans le monde, des millions de femmes, d'enfants et d'hommes, sont exploités dans des conditions qui s'apparentent à l'esclavage. Ils sont vendus comme des objets, forcés à travailler pour rien ou pour peu, à la merci de leur bourreau.

Au premier rang des victimes, on trouve, encore et toujours les enfants, parfois adoptés dans l'unique but de servir d'esclave ou de devenir des enfants soldats, et les femmes, forcées, vendues ou héritées en vertu du mariage.

N'oublions pas l'un des grands phénomènes d'esclavagisme moderne y compris en France: la prostitution. La traite des êtres humains constitue l'un des 3 grands trafics criminels le plus lucratif dans le monde avec la drogue et les armes. Il est très difficile de chiffrer l'étendue exacte de cette pratique criminelle. Mais selon des associations et ONG, aujourd'hui, au moins 20 millions de personnes sont victimes d'asservissement à divers degrés et pour diverses raisons.

C'est pourquoi en ce jour de commémoration, Mitry-Mory rend hommage à la mémoire des victimes de l'esclavage, et appelle à ne pas oublier les esclaves modernes et à combattre en toutes circonstances toutes formes d'esclavage.

Charlotte Blandiot-Faride Maire de Mitry-Mory

Pour à Nous